



H.B.M

Audit & Révision

Société de Commissariat aux Comptes

Siège social et bureaux

9, rue Pierre Simon de Laplace

BP 35032

57071 METZ Cedex 03

Tél. 03 87 66 77 33

Fax 03 87 56 05 73

E-mail : hbm@lorgec.fr

Richard GAUTHROT

Arnaud BERNARD

Virgile DEBS

Véronique MELZER

COMMISSAIRES

AUX COMPTES INSCRITS

ASSOCIATION WELFARM

Siège social
176 Avenue André Malraux
57000 METZ

ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION
DES COMPTES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 / 12 / 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS



METZ ■ NANCY ■ TOUL ■ EPINAL ■ LUXEMBOURG

SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DE COMMISSAIRES AUX COMPTES AU CAPITAL DE 93 000 €
INSCRITE PRÈS DE LA COUR D'APPEL DE METZ

R.C.S. METZ TI 537 613 572 – SIRET 537 613 572 00016 – NAF 6920 Z – TVA N° FR 00 537 613 572
BPLC 14707 00101 0321000443 89 – IBAN FR 76 1470 7001 0103 4210 0044 389 – BIC CCBPFRPPMTZ

Aux adhérents de l'association WELFARM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association WELFARM relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'Exercice Professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de Commerce et par le Code de Déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes, sur la période du 01 Janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- L'application du règlement n° 2018-06, relatif à la réécriture du plan comptable général applicable aux associations à compter de l'exercice 2020,
- La correcte valorisation et comptabilisation des opérations liées aux legs.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de Commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes d'Exercice Professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 19 Juin 2023



Virgile DEBS
HBM AUDIT ET REVISION
COMMISSAIRE AUX COMPTES



Véronique MELZER
COMMISSAIRE AUX COMPTES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2022 12			Exercice N-1 31/12/2021 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	5 508	2 491	3 017	4 119	-1 102	-26.75
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	329 433		329 433	329 433		
	Constructions	2 998 500	1 075 560	1 922 941	1 932 351	-9 411	-0.49
	Installations techniques Matériel et outillage	389 827	209 658	180 169	113 859	66 310	58.24
	Immobilisations corporelles en cours	35 496		35 496	37 704	-2 209	-5.86
	Avances et acomptes	9 570		9 570		9 570	
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>	167 000		167 000	622 500	-455 500	-73.17	
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés				47	-47	-100.00	
Prêts							
Autres	288		288	6 363	-6 075	-95.47	
Total I	3 935 622	1 287 708	2 647 914	3 046 377	-398 463	-13.08	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations	348 229		348 229	762 024	-413 795	-54.30
	Autres	64 508		64 508	36 857	27 651	75.02
	Valeurs mobilières de placement	385 384		385 384	383 768	1 617	0.42
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	2 004 807		2 004 807	2 013 629	-8 821	-0.44
Charges constatées d'avance (2)	95 584		95 584	83 999	11 585	13.79	
Total II	2 898 512		2 898 512	3 280 276	-381 764	-11.64	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 834 134	1 287 708	5 546 426	6 326 653	-780 227	-12.33	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité	4 238 263		2 863 450		1 374 813	48.01	
Autres							
Report à nouveau	155 363		155 363				
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	226 084		1 374 813		-1 148 729	-83.56
	Situation nette (sous total)	4 619 710		4 393 626		226 084	5.15
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	8 532		9 010		-478	-5.31
	Provisions réglementées						
	Total I	4 628 242		4 402 637		225 606	5.12
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations	515 229		1 034 198		-518 970	-50.18
	Fonds dédiés	85 207		101 916		-16 709	-16.39
	Total II	600 436		1 136 114		-535 678	-47.15
PROVISIONS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)			28 357		-28 357	-100.00
	Emprunts et dettes financières diverses						
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	158 477		271 348		-112 871	-41.60
	Dettes des legs ou donations	5 002		350 922		-345 920	-98.57
	Dettes fiscales et sociales	149 269		137 275		11 994	8.74
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Instruments de trésorerie						
	Produits constatés d'avance	5 000				5 000	
	Total IV	317 748		787 903		-470 154	-59.67
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 546 426		6 326 633		-780 227	-12.33

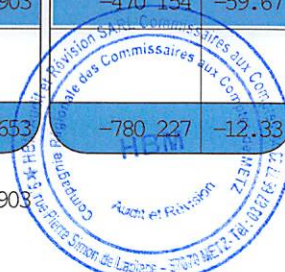
(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

317 748

787 903



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Cotisations	14 363		17 884		-3 521	-19.69
Ventes de biens et services						
Ventes de biens	15 120		10 243		4 877	47.62
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	10 839		10 036		802	7.99
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 328		3 045		-1 717	-56.39
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public	2 069 839		2 554 912		-485 073	-18.99
Dons manuels						
Mécénats	7 000				7 000	
Legs, donations et assurances-vie	830 763		1 361 722		-530 959	-38.99
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 190		3 421		-1 231	-35.98
Utilisations des fonds dédiés	16 709		16 709			
Autres produits	22 323		8 411		13 912	165.41
Total I	2 990 473		3 986 382		-995 910	-24.98
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	4 473		3 145		1 328	42.22
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	1 420 669		1 103 154		317 515	28.78
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	75 091		70 330		4 761	6.77
Salaires et traitements	859 070		760 809		98 262	12.92
Charges sociales	263 237		245 815		17 422	7.09
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	186 972		172 726		14 246	8.25
Dotations aux provisions						
Reports en fonds dédiés						
Autres charges	46 487		237 170		-190 683	-80.40
Total II	2 856 000		2 593 150		262 851	10.14
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	134 472		1 393 233		-1 258 761	-90.35

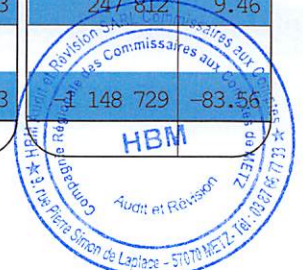
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2022	12	31/12/2021	12	Euros	%
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	6 350		1 914		4 436	231.70
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total III	6 350		1 914		4 436	231.70
Charges financières						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées	34		2 417		-2 382	-98.57
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total IV	34		2 417		-2 382	-98.57
2. Résultat financier (III-IV)	6 315		-503		6 818	NS
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)	140 788		1 392 730		-1 251 943	-89.89
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	1 538		4 481		-2 943	-65.67
Sur opérations en capital	93 978		478		93 500	NS
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges						
Total V	95 517		4 959		90 557	NS
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	3 194		12 884		-9 690	-75.21
Sur opérations en capital	4 752		8 620		-3 867	-44.87
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions						
Total VI	7 946		21 503		-13 557	-63.05
4. Résultat exceptionnel (V-VI)	87 571		-16 544		104 114	629.32
Participation des salariés aux résultats (VII)						
Impôts sur les bénéfices (VIII)	2 274		1 373		901	65.62
Total des produits (I+III+V)	3 092 339		3 993 256		-900 917	-22.56
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 866 255		2 618 443		247 812	9.46
5. EXCEDENT OU DEFICIT	226 084		1 374 813		-1 148 729	-83.56



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 546 426.27 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 990 472.67 Euros et dégagant un excédent de 226 084.10 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

L'association WELFARM, créée en 1994 agit pour améliorer les conditions de vie des animaux d'élevage et pour une meilleure intégration du bien-être animal au quotidien (élevage, transport, abattage).

Association dont la mission est reconnue d'utilité publique, WELFARM agit uniquement grâce à la générosité du public (dons, parrainage d'animaux, legs, donations et assurances-vies).

Grâce aux 28 618 donateurs, aux salariés et aux bénévoles, l'association s'engage dans les missions suivantes :

- combattre l'élevage industriel et ses dérives,
- incite les professionnels de l'élevage de l'agroalimentaire et de la distribution à prendre en compte le bien-être animal dans leurs pratiques,
- sensibilise au respect des animaux d'élevage et à une consommation plus responsable,
- contribue à faire respecter et évoluer la législation en intervenant auprès des pouvoirs publics, des élus et des instances européennes,
- recueille au sein de la ferme refuge et éducative, "la hardonnerie", des animaux en souffrance.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le conflit entre l'Ukraine et la Russie constitue un évènement en cours de l'exercice 2022.

A ce stade, la principale conséquence économique connue est l'augmentation des prix de certaines charges d'exploitation. Compte tenu de l'activité de l'association, ces hausses ne sont pas de nature à remettre en cause la continuité de son exploitation.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

En application du règlement n°2018-06, les legs sont comptabilisés à l'actif dès la date d'acceptation.

Les assurances-vies sont comptabilisées qu'à la date d'encaissement.

Les legs sont ainsi comptabilisés à l'actif en fonction de leur nature (biens destinés à être vendus, à être conservés ou liquidités) dans les comptes 240xxxx, 21xxxx ou 461xxxx.

Informations générales complémentaires

L'entité appelle des cotisations auprès de ses membres. Le fait générateur retenu est l'encaissement.

(art. 142-1 règlement ANC n°2018-06)

Détail de la rubrique des produits et charges afférents aux assurances-vies, legs et donations reçus par l'entité : (art. 431-8 règlement ANC n°2018-06)

Produits

Montant perçu au titre d'assurances-vies	162 578€
Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213-9	22 000€
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	508 000€
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	617 250€



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Autres produits sur legs ou donations 84 215€

Charges

Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés - 465 000€

Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés 0€

Report en fonds reportés liés aux legs ou donations - 98 280€

SOLDE DE LA RUBRIQUE AU COMPTE DE RESULTAT = 830 763€**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -****Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	5 508		
Terrains	329 433		
Constructions sur sol propre	2 274 997		11 762
Installations générales agencements aménagements des constructions	612 313		129 053
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	56 164		5 983
Installations générales agencements aménagements divers	47 757		1 421
Matériel de transport	65 897		78 890
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	137 550		20 413
Emballages récupérables et divers	622 500		22 000
Immobilisations corporelles en cours	37 704		80 297
Avances et acomptes			9 570
TOTAL	4 184 315		359 389
Autres titres immobilisés	47		
Prêts, autres immobilisations financières	6 363		30
TOTAL	6 410		30
TOTAL GENERAL	4 196 233		359 419



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			5 508	
Terrains			329 433	
Constructions sur sol propre		22 477	2 264 282	
Installations générales agencements aménagements constr.		7 148	734 218	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			62 147	
Installations générales agencements aménagements divers			49 178	
Matériel de transport		9 700	135 087	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		14 548	143 416	
Emballages récupérables et divers		477 500	167 000	
Immobilisations corporelles en cours	82 505	0	35 496	
Avances et acomptes			9 570	
TOTAL	82 505	531 373	3 929 826	
Autres titres immobilisés			47	
Prêts, autres immobilisations financières			6 105	288
TOTAL			6 152	288
TOTAL GENERAL	82 505	537 525	3 935 622	

*** Précision : Le compte 240xxx relatif aux biens reçus par legs et destinés à être cédés apparaît dans la rubrique "Emballages récupérables et divers".**

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 389	1 102		2 491
Constructions sur sol propre	720 441	96 651	19 278	797 814
Installations générales agencements aménagements constr.	234 517	49 856	6 628	277 745
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 367	7 251	-0	43 618
Installations générales agencements aménagements divers	14 833	4 696		19 529
Matériel de transport	56 466	7 882	9 700	54 648
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	85 843	19 535	13 514	91 863
TOTAL	1 148 466	185 871	49 120	1 285 217
TOTAL GENERAL	1 149 856	186 972	49 120	1 287 708

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	1 102				
Constructions sur sol propre	96 651				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	49 856				
Instal.techniques matériel outillage indus.	7 251				
Instal.générales agenc.aménag.divers	4 696				
Matériel de transport	7 882				
Matériel de bureau informatique mobilier	19 535				
TOTAL	185 871				
TOTAL GENERAL	186 972				



Tableau de variation des fonds propres - générosité du public
ANC 2018-06 : Art. 432-22

VARIATION DES FONDS PROPRES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AFFECTATION DU RESULTAT		AUGMENTATION		DIMINUTION OU CONSOMMATION		A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
	MONTANT	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT	DONT GENEROSITE DU PUBLIC	MONTANT
Réserves	2 863 450	1 374 813	1 374 813			-0		4 238 263
Report à nouveau	155 363							155 363
Excédent ou déficit de l'exercice	1 374 813	-1 374 813		226 084	226 084			226 084
Subventions d'investissement	9 010					478		8 532
TOTAL	4 402 637		1 374 813	226 084	226 084	478		4 628 242



Tableau de variation des fonds dédiés

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DEDIES	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	REPORTS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés *
Ressources liées à la générosité du public	101 916		16 709			85 207	
TRAVAUX BUREAU FERME (150 000 euros)	101 916		16 709			85 207	
TOTAL	101 916		16 709			85 207	

* correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	288		288
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 000	7 000	
Débiteurs divers	405 737	405 737	
Charges constatées d'avance	95 584	95 584	
TOTAL	508 609	508 321	288

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	158 477	158 477		
Personnel et comptes rattachés	69 121	69 121		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	66 945	66 945		
Impôts sur les bénéfices	2 286	2 286		
Autres impôts taxes et assimilés	10 917	10 917		
Autres dettes	5 002	5 002		
Produits constatés d'avance	5 000	5 000		
TOTAL	317 748	317 748		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	14 841			

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	30 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	7 à 25 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 7 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	32 652
Disponibilités	499
Total	33 150

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	40 249
Dettes fiscales et sociales	100 289
Total	140 538

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		95 584
Total		95 584
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		5 000
Total		5 000

Subventions d'équipement

En 2014, il a été attribué 11 960,72 euros de subvention au titre des investissements du projet de la ferme. Celle-ci est réintégrée au compte de résultat au même rythme que les amortissements correspondants.

Sur l'exercice 2022, le montant porté en compte de résultat est de 478,43 euros.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	21
Total	28

Valorisation des contributions volontaires

Les contributions des bénévoles de 27 169 euros ont été valorisées sur la base du taux horaire du SMIC chargé et ont été décomposées ainsi :

- service donateurs : 113 heures représentant un montant de 1 626 euros
- projet ferme : 424 heures représentant un montant de 5 826 euros
- campagnes : 1 435 heures représentant un montant de 19 717 euros

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 950 euros ttc au titre du contrôle légal des comptes.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagements financiers****Engagements donnés**

Autres engagements donnés :		32 309
QP ASS-VIE CONNUE FIN 2022 ET REVERSEE 2023	30 266	
RGLT PASSIF SUCCESSION COMMUNIQUE FIN 2022	2 043	
Total (1)		32 309

Engagements reçus

LEG UNIVERSEL COMMUNIQUE EN 09/2022 ET ACCEPTE 02/2023	
LEGS ASSURANCE-VIE COMMUNIQUE FIN 2022 ET VERSE DEBUT 2023	125 818
LEGS SOMME D'ARGENT COMMUNIQUE FIN 2022 ET ACCEPTE 02/2023	151 017
LEGS SOMME D'ARGENT COMMUNIQUE 2021 ET ACCEPTE 02/2023	6 000
LEGS GARAGE COMMUNIQUE 2021 ET ACCEPTE 02/2023	2 500
LEGS IMMOBILIERS COMMUNIQUE FIN 2022 ET ACCEPTE 02/2023	440 000
Total	725 335



ANNEXE

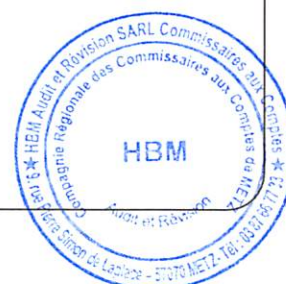
Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Engagement en matière de pensions et retraites

Les engagements de l'entreprise en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées n'ont pas été constatés sous forme de provisions.

Au 31/12/2022, le montant des engagements de fin de carrière a été évalué à **23 487 euros**.

La valeur de la dette actuarielle a été calculée sur la base du départ volontaire du salarié à l'âge de 65 ans en intégrant les paramètres liés aux hypothèses (taux d'actualisation, table de mortalité, âge théorique de départ en retraite), conformément aux recommandations de l'Autorité des Normes Comptables.



COMPTES D'EMPLOIS / RESSOURCES POUR L'ANNEE 2022

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021		Ecart exercice 2022/2021		RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021		Ecart exercice 2022/2021	
	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021		EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE							RESSOURCES DE L'EXERCICE						
1 - MISSIONS SOCIALES	1 528 221	1 375 709	1 528 221	1 375 709	152 512	152 512	1 - RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 069 491	3 971 774	3 069 491	3 971 774	-902 283	
1.1 Réalisées en France	1 528 221	1 375 709	1 528 221	1 375 709	152 512	152 512	1.1 Cotisations sans contrepartie	14 363	17 864	14 363	17 864	-3 521	
- Actions réalisées par l'organisme	1 528 221	1 375 709	1 528 221	1 375 709	152 512	152 512	1.2 Dons, legs et mécénats	2 907 788	3 917 896	2 907 788	3 917 896	-1 010 119	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0	0	0	- Dons manuels	2 069 639	1 961 237	2 069 639	1 961 237	108 602	
1.2 Dont actions réalisées à l'étranger	0	0	0	0	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	830 929	1 956 649	830 929	1 956 649	-1 125 720	
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	0	0	0	0	- Mécénats	7 000	0	7 000	0	7 000	
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	0	0	0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	147 360	36 004	147 360	36 004	111 356	
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	749 502	774 771	749 502	774 771	-25 270	-25 270							
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	749 502	774 771	749 502	774 771	-25 270	-25 270							
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0	0	0	0	0							
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	432 747	425 801	432 747	425 801	6 946	6 946							
TOTAL DES EMPLOIS	2 710 469	2 576 281	2 710 469	2 576 281	134 188	134 188	TOTAL DES RESSOURCES	3 069 491	3 971 774	3 069 491	3 971 774	-902 283	
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	0	0	0	0	0 2 - REPRISES DES PROVISIONS	0	0	0	0	0	
5 - REPORTS EN FONDS DEBES DE L'EXERCICE	0	0	0	0	0	0	0 3 - UTILISATIONS DES FONDS DEBES ANTERIEURS	16 709	16 709	16 709	16 709	0	
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	375 730	1 412 202	375 730	1 412 202	-1 036 472	-1 036 472	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	0	0	0	
TOTAL GENERAL	3 086 199	3 988 483	3 086 199	3 988 483	-902 283	-902 283	TOTAL GENERAL	3 066 199	3 968 483	3 066 199	3 968 483	-902 283	

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEBES)	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	Ecart exercice 2022/2021
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	375 730	1 412 202	-1 036 472
(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	-91 294	36 001	-127 295
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEBES)	2 697 092	2 430 068	467 024

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	Ecart exercice 2022/2021
EMPLOIS DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	25 543	11 029	14 514
Réalisées en France	25 543	11 029	14 514
Réalisées à l'étranger	0	0	0
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 626	2 051	-425
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	0	0	0
TOTAL	27 169	13 080	14 089
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	27 169	13 080	14 089
Bénévolet	27 169	13 080	14 089
Prestations en nature	0	0	0
Dons en nature	0	0	0
TOTAL	27 169	13 080	14 089

FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021	Ecart exercice 2022/2021
FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	101 916	118 625	-16 709
(-) Utilisation	-16 709	-16 709	0
(+) Report	0	0	0
FONDS DEBES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	85 207	101 916	-16 709



COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2022		EXERCICE 2021		ECART EXERCICE 2022/2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 069 491	3 069 491	3 971 774	3 971 774	-902 283	-902 283
1.1 Cotisations sans contrepartie	14 363	14 363	17 884	17 884	-3 521	-3 521
1.2 Dons, legs et mécénat	2 907 768	2 907 768	3 917 886	3 917 886	-1 010 119	-1 010 119
- Dons manuels	2 069 839	2 069 839	1 961 237	1 961 237	108 602	108 602
- Legs, donations et assurances-vie	830 929	830 929	1 956 649	1 956 649	-1 125 720	-1 125 720
- Mécénat	7 000	7 000	0	0	7 000	7 000
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	147 360	147 360	36 004	36 004	111 356	111 356
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	0		0		0	
2.1 Cotisations avec contrepartie						
2.2 Parrainage des entreprises						
2.3 Contributions financières sans contrepartie						
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public						
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	6 140		4 773		1 367	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS						
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	16 709	16 709	16 709	16 709	0	0
TOTAL	3 092 339	3 086 199	3 993 256	3 988 483	-900 917	-902 283
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - MISSIONS SOCIALES	1 647 616	1 528 221	1 397 051	1 375 709	250 565	152 512
1.1 Réalisées en France						
- Actions réalisées par l'organisme	1 647 616	1 528 221	1 397 051	1 375 709	250 565	152 512
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France						
1.2 Réalisées à l'étranger						
- Actions réalisées par l'organisme						
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger						
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	757 572	749 502	783 064	774 771	-25 492	-25 269
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	757 572	749 502	783 064	774 771	-25 492	-25 269
2.2 Frais de recherche d'autres ressources						
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	458 781	432 747	436 943	425 801	21 838	6 946
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0		0	0	0	
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES	2 286		1 385		901	
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2 866 255	2 710 469	2 618 443	2 576 281	247 812	134 188
EXCEDENT OU DEFICIT	226 084	375 730	1 374 813	1 412 202	-1 148 729	-1 036 472
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
PRODUITS PAR ORIGINE						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	27 169	27 169	13 080	13 080	14 089	14 089
Bénévolat	27 169	27 169	13 080	13 080	14 089	14 089
Prestations en nature						
Dons en nature						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC						
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE	0		0		0	
Prestations en nature						
Dons en nature						
TOTAL	27 169	27 169	13 080	13 080	14 089	14 089
CHARGES PAR DESTINATION						
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	25 543	25 543	11 029	11 029	14 514	14 514
Réalisées en France	25 543	25 543	11 029	11 029	14 514	14 514
Réalisées à l'étranger						
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	1 626	1 626	2 051	2 051	-425	-425
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT						
TOTAL	27 169	27 169	13 080	13 080	14 089	14 089

